

CULTURES LEGUMIERES Normandie

N°36 du 29 novembre 2011



CULTURES LEGUMIERES
MANCHE

POIREAU :

Suivi : 16 parcelles de poireaux dont 1 en AB.

Thrips :

Quelle que soit la zone, les captures sont quasi-nulles à nulles.
Le suivi de ce ravageur est terminé.

Tant que les températures restent douces, elles sont favorables aux thrips (>13°C). En-dessous de 6°C, elles ne sont plus favorables à son développement.
Cet insecte passe l'hiver au sein du poireau sous la forme de larve et d'adulte.

Rouille :

La présence de cette maladie varie en fonction des parcelles, des variétés et du mode de conduite.

- Zone du Mont Saint Michel : présence de pustules dans 3 des 5 parcelles conventionnelles, sur 4% des plantes contre 2% la semaine dernière. Dans la parcelle conduite en AB présence sur 100% des plantes.
- Côte Ouest du Cotentin : sur les 7 parcelles observées, 3 sont indemnes et les autres présentes des pustules plutôt sporulantes.
A Surtainville leur présence a été notée sur 88% des plants de la parcelle.
A Créances, la présence de pustules a été notée sur 40% des plants contre 25% la semaine précédente.
- Val de Saire : présence stable de pustules plutôt sèches sur 17% des plantes observées.

Cette maladie est favorisée par la présence d'humidité et des températures comprises entre 14 et 18°C.

CHOU :

Suivi : 2 parcelles à Surtainville dont 1 en AB et 3 parcelles dans le Val de Saire.

Piéride, noctuelle, teigne :

Comme la semaine dernière, la présence de chenille diminue, quelques individus ont été observés sur 2% des choux dans le Val de Saire.

Ces chenilles peuvent être observées tant que les températures restent douces, puis elles vont se transformer en chrysalide afin de passer l'hiver.

Puceron cendré :

Ponctuellement, quelques pucerons cendrés sont toujours observés à Surtainville dans une parcelle conduite en AB.

Leur présence provoque une décoloration et une crispation du feuillage.

Ce puceron passe l'hiver sous la forme d'œufs pondus à la face inférieure des feuilles ou sur les tiges des plantes (cultivées ou sauvages) de la famille des Brassicacées.

Animateur référent :

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
Tél : 02. 31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant :

Marielle SUIRE
CA 76
Tél : 02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication :

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture de
Normandie

Maladie des taches noires :

Dans le Val de Saire, la présence de cette maladie a été relevée dans les 3 parcelles observées sur 38% des pieds. A Surtainville, la présence de cette maladie est en nette augmentation, elle a été notée sur 24% des plants contre 4% la semaine dernière. Les taches sont situées sur les feuilles les plus âgées.

Cette maladie se développe en conditions humides quelle que soit la température.

CAROTTE - CELERI - PERSIL:

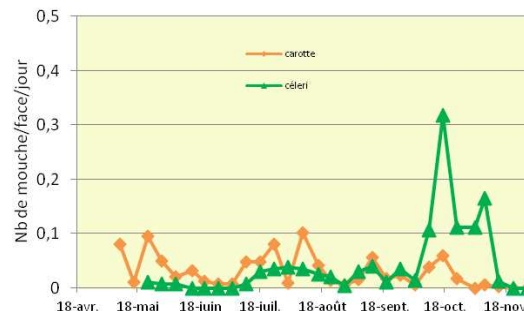
Mouche de la carotte :

Au Mont Saint Michel :

Suivi : 5 parcelles de carotte et 3 parcelles de céleri

Carotte et céleri : les captures sont nulles.

Evolution des captures
Mont Saint Michel - 2011

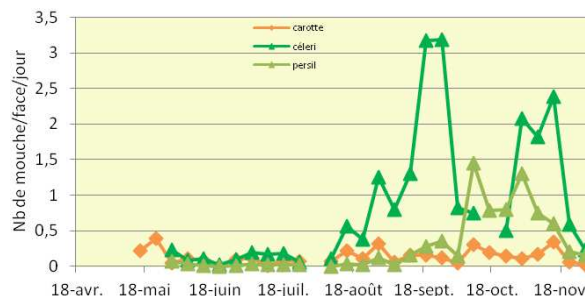


Val de Saire :

Suivi : 5 parcelles de carotte, 2 de céleri et 1 de persil

Céleri, persil et carotte : les captures sont en net recul.

Evolution des captures
Val de Saire - 2011



Créances :

Suivi : 6 parcelles de carotte

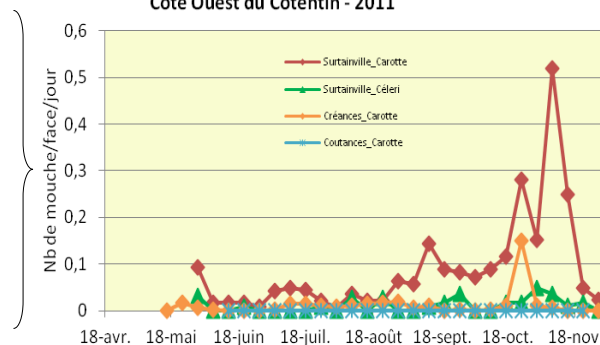
Carotte : aucune capture.

Surtainville :

Suivi : 3 parcelles de carotte et 2 de céleri

Carotte : recul des captures,
Céleri : aucune capture

Evolution des captures
Côte Ouest du Cotentin - 2011



« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »